

**Green
Supply Chain
Le transport de
marchandises,
grand oublié de
la COP21 ?**



Dans l'édito de sa lettre d'information, Philippe Mangeard, président de TK Blue Agency, souligne que la COP21 (conférence climat qui doit avoir lieu à la fin de l'année) a oublié dans ses 74 mesures le transport de marchandises : *« Au mieux, sont programmées quelques déclarations incantatoires et promesses non vérifiables »* s'insurge-t-il, avant d'argumenter. *« En 2010 en France Métropolitaine, 36,5% des émissions de CO₂ et 27,3 % des émissions de GES (gaz à effet de serre) étaient dues aux activités de transport, ce qui fait du secteur du transport de marchandises l'un des plus gros contributeurs à la crise climatique et écologique. Cette tendance est en augmentation avec la croissance continue du trafic de marchandises et la progression du transport routier qui représente désormais 82% du trafic intérieur de marchandises (...) En 2011, la population mondiale a franchi la barre des 7 milliards d'individus, dont la moitié vivait dans les villes. La tendance ne va pas s'inverser de sitôt puisqu'en 2030, la Terre comptera 5 milliards d'urbains (sur 8,3 milliards de Terriens). C'est donc près de 1,5 milliard d'humains supplémentaires qu'il va falloir loger et déplacer en ville d'ici deux décennies. Tout l'enjeu repose donc sur la mise en place d'une distribution urbaine répondant aux besoins des populations tout en préservant leur environnement, notamment leur habitat et leur liberté de mouvement »*. Et Philippe Mangeard de conclure : *« Il est donc essentiel en cette année de la COP21 d'élaborer un système exhaustif et transparent d'outils de mesure pour calculer l'empreinte environnementale globale du transport des marchandises »*. On ne peut que souscrire à cette conclusion du président de TK Blue Agency tout en suggérant aux éminents experts de la COP21 de ne pas se limiter aux indispensables indicateurs de mesure mais bien de faire de la performance éco-environnementale du transport de marchandises une véritable priorité. **JPG**

Photo : Philippe Mangeard